

# LES ARCHIVES DE CINÉ-TÉLÉ-REVUE

## 70 ans de rêve en images

Geoffroy VERMEREN

Responsable "Gestion des contenus", Éditions Ciné-Revue SA

À l'heure où la presse quotidienne fait pâle figure dans son modèle économique qui se dégrade, les magazines télé n'échappent pas, eux non plus, à la règle. Fort de plus de 70 ans de présence en librairie, l'hebdomadaire belge Ciné-Télé-Revue continue pourtant de faire rêver ses lecteurs au travers de nombreux reportages consacrés aux mondes people, du cinéma et de la télévision. C'est dans un tel contexte que doivent aujourd'hui évoluer et innover ses documentalistes-iconographes, confrontés quotidiennement aux nouvelles technologies et à l'évolution des canaux de diffusion. Aujourd'hui, les contenus du bon vieux magazine papier doivent être déclinés sur le web, sur smartphones et tablettes avec, à la clé, la nécessité d'ajouter aux compétences purement documentaires, des compétences photographiques et de gestion de droits d'auteur. Comment d'une part gérer les milliers de documents photographiques anciens qui constituent les archives du magazine, et d'autre part accueillir de nouveaux documents numériques provenant de sources très diverses ? C'est là tout le défi du service de gestion des contenus.

Op het ogenblik dat de dagbladpers slecht scoort binnen haar economisch model dat verslechterd ontsnappen de televisiebladen ook niet aan deze regel. Gewapend door een aanwezigheid van meer dan 70 jaar in de boekenwinkel laat het Belgisch weekblad Ciné-Télé-Revue zijn lezers verder dromen via talrijke reportages geweid aan de werelden people, film en televisie. Het is in zo'n context dat de documentalist-icongrafen dienen te evolueren en innoveren vandaag, dagelijks geconfronteerd met nieuwe technologieën en de evolutie van verspreidingskanalen. Vandaag dienen de inhoud van het goede oude magazine afgebogen te worden naar het web, op smartphones en tablets, resulterend in de noodzaak om deze toe te voegen aan de zuivere documentaire, fotografische en auteursrechtenbeheercompetenties. Hoe de duizenden fotografische documenten beheren die de archieven van het tijdschrift vormen en elders nieuwe digitale documenten ontvangen uit zeer verschillende bronnen? Dat is hier de volledige uitdaging van een content management service.

### Un journaliste, un imprimeur

Ciné-Télé-Revue a fêté, en 2014, ses 70 années d'existence. C'est le 13 octobre 1944 que Jean Leempoel et Joe Van Cottom fondèrent *Théâtre Revue* qui, très rapidement, devint *Ciné Revue*. Dans le contexte particulier de l'après-guerre, le succès du nouveau magazine fut immédiat. Cet hebdomadaire belge s'imposa rapidement dans plusieurs pays étrangers et principalement en France. L'idée de génie des deux hommes fut d'axer le magazine sur le cinéma américain et d'envoyer Joe Van Cottom régulièrement à Hollywood.

Il fut ainsi l'un des premiers journalistes européens à débarquer outre-Atlantique et les Américains lui déroulèrent le tapis rouge. Cela lui permit de rencontrer les plus grandes stars du cinéma de l'époque telles que Marilyn Monroe, John Wayne, Charlie Chaplin, Walt Disney, Robert Mitchum, Spencer Tracy, Kirk Douglas, Elizabeth Taylor, Grace Kelly et bien d'autres monstres sacrés dont certains furent même ses amis. Grâce à ses liens si forts avec les vedettes, *Ciné Revue* fit ainsi rêver des générations entières en racontant dans ses pages la vie extraordinaire des plus grandes étoiles du cinéma. Si le 7<sup>e</sup> art reste l'une des valeurs premières du magazine, cette aventure réunit encore aujourd'hui plus de 1.300.000 lecteurs de manière hebdomadaire autour du monde

people, de la télévision et propose toujours ses sacrés programmes télé.

### Une collection physique

Les archives de *Ciné-Revue* se sont ainsi constituées naturellement dès 1944 sans véritable structure documentaire, si ce n'est un simple classement alphabétique. Le fonds "noir et blanc" fut ainsi le premier rayon à voir le jour dans le bâtiment de la Rue de Danemark à Saint-Gilles, jouxtant les ateliers de l'imprimerie Leempoel. Chaque tirage photographique destiné à illustrer les articles du magazine était précieusement classé dans la fardes de la personnalité ou du film correspondant. Aujourd'hui, ces fardes, qui ont bien vécu, voient toujours cohabiter sans ordre réel des tirages de provenances multiples (tirages de reportages "maison", tirages promotionnels, tirages d'agences photos, etc.). À ces fardes d'images sont venues s'ajouter les coupures de presse relatives à ces mêmes sujets, ainsi que les dossiers de presse, constituant, pour l'époque, un embryon de "centre de documentation" des Éditions Ciné-Revue.

Dans les années 60, l'arrivée de la chimie couleur bouleverse l'imprimerie et le monde de l'édition en particulier. Un second fonds dédié aux documents dits "couleurs" voit ainsi le jour. On y retrouve toujours aujourd'hui, en vrac, quelques rares tirages

d'agences, mais surtout de nombreuses diapositives de tous formats (24x36, 6x6, 6x7, 6x9, plans-films 4x5), dont de précieux ektachromes 8x10 inches (pouces)<sup>1</sup>.

Tous documents confondus (fonds couleur, fonds noir et blanc, collection d'images de films et séries télévisées, sur support papier ou en diapositive), ce ne sont pas moins de 130.000 fardes qui constituent l'actuelle collection d'archives des Éditions Ciné-Revue.

Outre les évidentes questions liées à la conservation matérielle de la collection, le problème majeur d'aujourd'hui réside dans le fait qu'hormis ce simple classement alphabétique, rien n'est classé ou trié au sein de ces fardes et que le référencement des sources n'a jamais vraiment été réalisé en 70 années d'existence. Il s'agit donc d'une collection mélangeant de nombreux documents aux sources diverses et pour lesquels la question des droits de reproduction reste le problème le plus épineux. En effet, si certains tirages possèdent clairement le cachet d'une agence ou d'un studio photographique, d'autres n'en possèdent pas du tout, tandis que d'autres encore proviennent de distributeurs cinéma ou de télévision clairement identifiés. Les Éditions Ciné-Revue, de leur côté, n'ont jamais eu de photographe attribué, ce qui cadence malheureusement encore plus ce fonds d'archives. L'utilisation ponctuelle de ces documents, pour l'illustration d'articles actuels par exemple, est donc aujourd'hui soumise à de nombreuses contraintes juridiques liées au droit d'auteur, y compris pour les tirages dont l'ayant droit est clairement identifié à l'époque de la production de l'image, mais qui n'existe plus nécessairement aujourd'hui. Comment dès lors retrouver trace des ayants droit actuels ? Comment procéder lorsque qu'aucune convention ni contrat n'existe entre l'auteur et l'éditeur ?

## Numériser ou pas

Force est de constater qu'aujourd'hui, si cette collection de documents reste un vivier de trésors iconographiques, le fait de posséder le support (tirage, diapositive ou fichier informatique pour un document récent) ne fait pas des Éditions Ciné-Revue le propriétaire de l'œuvre représentée sur ce support. Au sein même d'une farde, seuls les documents qui auraient éventuellement été produits par un reporter « maison » pourraient être considérés comme notre propriété, pour autant qu'ils soient identifiables dans la diversité de documents et qu'une convention existe entre les Éditions et le reporter en question. Ce n'est malheureusement pas le cas. Aussi, rappelons-nous que si les droits de reproduction d'une image sont toujours et notamment limités dans le temps, le droit

moral du photographe reste, quant à lui, inaliénable.

Face à ces nombreuses contraintes, et aux coûts qu'elle engendrerait pour un usage aussi restreint, voire interdit, une opération de numérisation massive semble aujourd'hui dénuée de tout sens. N'oublions pas qu'une numérisation nécessite bien plus qu'un simple scan du document, mais requiert aussi une étape de retouche plus ou moins fastidieuse et chronophage dans des logiciels pointus et onéreux. Nous parlons ici notamment de recadrage, de retouche colorimétrique, d'effacement des taches, rayures, poussières, des réglages de contraste, etc. (avec toutes les questions de respect de l'intégrité de l'œuvre que cela soulève) avant une éventuelle exploitation en production et donc, un archivage en aval. Considérons une moyenne de 10 photos à numériser par farde à raison d'une minute par document (c'est rarement le cas), cela correspondrait à un temps de travail de 1.300.000 minutes, hors retouche, et bien sûr, indexation.

Pour l'heure, si l'idée d'une numérisation massive n'est plus à l'ordre du jour, il reste bien sûr important de pérenniser la conservation du fonds existant pour en ralentir sa détérioration, surtout en ce qui concerne les très fragiles diapositives. La photographie argentique restera à jamais une question de chimie qui supporte malheureusement très mal les ravages du temps qui passe.

## S'adapter à la production

Aujourd'hui, face à toutes ces contraintes, le service de gestion des archives a pris le pli d'adapter son flux de numérisation aux besoins réels des équipes rédactionnelles du magazine ainsi que celles en charge de l'édition de plus-produits<sup>2</sup>. La sélection des images d'archives est désormais réalisée par les documentalistes-iconographes en fonction du sujet, des sources exploitables et, bien sûr, du type d'image souhaité pour illustrer l'article. Après une concertation et une certaine évaluation du risque à utiliser telle ou telle image, les documents retenus sont numérisés et retouchés dans *Photoshop* ou *Camera Raw* avant d'intégrer définitivement l'outil d'archivage. Il est à noter que les images fournies en leur temps par les sociétés de distribution de films restent des documents dans une certaine mesure "libres de droits" et donc exploitables sans trop de contraintes. En effet, encore de nos jours, les visuels fournis sont destinés à illustrer les articles et promouvoir le film ou la série concernée. Même si l'utilisation de ces images tend à être de plus en plus contrôlée par les sociétés en question (surtout les multinationales), la relative tolérance existant dans ce domaine nous permet d'envisager cette matière

comme exploitable, moyennant bien sûr, le respect des règles en vigueur en matière de droit d'auteur, à savoir le créditage légal du document (noms du photographe ou de la société).

On le constate, dans un tel contexte, outre ses compétences de base, le métier du documentaliste exige la connaissance de solides notions juridiques liées aux droits d'auteur et à l'image, ainsi que de réelles compétences photographiques et en retouche d'image. N'oublions pas que la réalisation d'une présélection de documents de ce type fait inévitablement appel à "l'œil photographique" et à la connaissance des contraintes liées aux techniques professionnelles d'impression, ce dernier point étant vrai tant que les Éditions Ciné-Revue continueront d'éditer le magazine sur ce bon vieux papier.

## Les archives numériques

L'archivage photo chez Ciné-Télé-Revue ne se limite évidemment pas aux seuls documents sur support physique. Depuis 2006, et avec l'explosion des technologies numériques, les images nous sont depuis fournies en version numérique, marquant la fin de l'accroissement des fonds physiques en salle d'archives.

Si toutes les contraintes liées à la numérisation sont dans ce cas-ci absentes du flux de travail, d'autres tâches ont pris le relais, notamment la gestion et la préparation des fichiers.

Chaque semaine, après bouclage du magazine, l'ensemble des images ayant servi à la mise en page (environ 300) doivent être minutieusement triées selon certains critères pour être éligibles à un éventuel archivage. Les principaux critères sont : la provenance de l'image (agence, télévision, réseau social, archives propres, etc.), le type d'image (illustration, société, people, produit, etc.), la qualité de l'image (haute résolution d'agence, capture d'écran, etc.) et bien sûr, les conventions liant les Éditions Ciné-Revue à ses fournisseurs. Pour cette opération, les gestionnaires d'images XNView et Adobe Bridge sont utilisés.

Nous venons de l'évoquer, des conventions spéciales nous lient effectivement avec certaines agences photographiques ou certains photographes et nous permettent d'archiver certaines images qui seront réutilisables à des conditions favorables. Sans une armada de photographes maison, la réalisation d'un magazine exige par la force des choses l'achat de nombreuses images pour illustrer les quelque 120 pages du magazine.

Bien sûr, au vu de ces accords particuliers, des conditions de réutilisation très claires doivent être

mentionnées dans les notices descriptives afin de préciser à l'utilisateur d'archives ce qu'il peut en faire ou non, d'autant plus à l'heure de la diversification des canaux de diffusion (magazine papier, site internet, appareils mobiles, réseaux sociaux, etc.). C'est là une des informations devenues primordiales que nous retrouverons dans les champs IPTC (International Press Telecommunications Council) du document.

## Les métadonnées

La solution logicielle retenue en 2006 pour gérer les actifs numériques des Éditions Ciné-Revue est *Orphéa*, développée par la société française Algoba. Il s'agit d'un outil de Digital Asset Management<sup>3</sup> (DAM), dont le fonctionnement repose sur le système de gestion de base de données Oracle et qui nous permet de gérer images, PDF et vidéos. Les fichiers audio et texte sont également gérables en cas de besoin.

Outre les métadonnées EXIF (Exchangeable Image File), données purement techniques liées à l'image et sa prise de vue que nous n'utilisons pas, *Orphéa* utilise les normes IPTC et XMP (Extensible Metadata Platform), principaux standards utilisés aujourd'hui dans l'échange d'images. S'il s'agit en effet de standards dans le milieu, il faut constater que peu de diffuseurs ou producteurs d'images utilisent et/ou respectent la norme. Là où l'information descriptive de l'image devrait être clairement distribuée dans les champs constituant ces normes, on constate que chaque producteur y va de sa propre manière de procéder, rendant chaotique la cohérence et la répartition normalisée des informations.

Des nombreuses images ayant servi à réaliser une parution, il n'en reste qu'un tiers environ qui seront conservées. De manière à proposer une base de données "propre", le travail des documentalistes se concentrera sur la modification, l'enrichissement et la réécriture des métadonnées de ces images selon notre propre schéma, le but étant de normaliser les champs. Il s'agit donc de redistribuer l'information dans les bons champs, effacer les champs inutiles et bien sûr, indexer l'image à l'aide du module de listes de valeurs proposé par *Orphéa*.

## Des archives à la gestion de contenus

Être documentaliste pour un titre tel que *Ciné-Télé-Revue* aujourd'hui, c'est aussi prendre en charge au quotidien la conservation patrimoniale des Édi-

tions (gestion des collections depuis 1944, conservation des plus-produits édités, etc.), travailler sur des recherches iconographiques pour illustrer diverses publications (en agence, en archives, sur internet, etc.), rassembler et archiver le matériel visuel et rédactionnel de presse auprès des divers médias, distributeurs et producteurs (images, dossiers de presse, bandes-annonces) de manière à alimenter la rédaction, travailler sur une revue de presse et constituer ainsi une base documentaire (émissions télé, cinéma, musique, people, etc.) et bien sûr, pérenniser l'archivage en général et garantir aux utilisateurs la mise à disposition d'un outil de recherche de contenus performant. Cerise sur le gâteau, l'ouverture des archives du magazine à diverses productions extérieures vient parfois pimenter ce quotidien, comme ce fut le cas pour l'expo *Golden Sixties* à Liège en 2013, l'expo *Hollywood au pied du terril* à l'occasion de Mons2015, lors de collaborations avec la RTBF pour l'anniversaire du *Jardin extraordinaire*, pour France 2 et son émission *Télé-Matin*, pour France 3 et son documentaire à venir *La Voie lactée* ou encore les *Nuits blanches* organisées à Bruxelles, etc.

Face à la multitude des tâches, aux grands défis qui attendent le métier d'éditeur demain avec le développement du digital, et aux grands questionnements dans ce monde où la presse fait grise mine, le service d'archives des Éditions Ciné-Revue a, depuis quelques mois, pris un certain tournant en préparant déjà son avenir. Si autrefois, les

termes "service des archives" et "archivistes" se suffisaient, nous devons constater que le métier a bien évolué et a repris un vrai rôle dans la chaîne rédactionnelle. Autrefois service quelque peu oublié, il est devenu aujourd'hui un maillon fort dans la production du magazine. Outre ses activités d'archivage, le service aux équipes graphiques, marketing et de diversification est devenu prépondérant, en témoigne l'expertise offerte en matière de gestion des droits par ses désormais "documentalistes-iconographes" et les nombreuses missions de travail iconographique qui lui sont confiées.

En 2015, le service de "Gestion des Contenus" est ainsi né, revalorisant la profession au sein de l'entreprise et marquant la volonté de s'inscrire plus "dans le vent" avec la dématérialisation des supports et l'abandon progressif des produits formatés. L'avenir, c'est désormais le contenu, dissocié de son ou de ses support(s) de diffusion, qu'ils soient image, texte, PDF, vidéo ou audio.

**Geoffroy Vermeren**

*Éditions Ciné-Revue SA*

Avenue Reine Marie-Henriette 101

1190 Forest

gvermeren@cinetelerevue.be

*Juillet 2015*

## Notes

- <sup>1</sup> Unité de mesure valable uniquement pour les 4x5 et 8x10.
- <sup>2</sup> Suppléments éditoriaux et thématiques vendus avec le magazine.
- <sup>3</sup> Gestion des actifs numériques.